

■ **Fondation du Léman**, à Genève, CH-660-0576986-1, aide à la réalisation de projets d'institutions sans but lucratif, en vue d'améliorer la formation spirituelle, etc. (FOSC du 02.11.1998, p. 7468). Les pouvoirs de Seminckx Stéphane, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Driessen Alfred, des Pays-Bas, à Hengelo, NL, et Montero Etienne, de Belgique, à Bruxelles, B, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 4443 du 31.03.2006
(03322332 / CH-660.0.576.986-1)